

Concession - DSP

7263996501 - DS

Ville de Lésigny

Délégation de service public
Jardins familiaux

AVIS D'APPEL PUBLIC

Identification de l'administration concernée : Mairie de Lésigny, 6, rue de Villars, 77150 Lésigny.

Objet de la consultation : gestion de 56 jardins familiaux.

Procédure de passation : procédure simplifiée de délégation de service public en application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-1 à L.1411-19, et du Code de la Commande Publique, notamment les articles L.1121-2 à L.1121-4.

Durée de la délégation : 3 ans.

Ressources perçues par le délégataire : au minimum 6 400 euros et au maximum 8 400 euros par an.

Justifications à produire :

Une lettre de candidature précisant la ou les prestations concernées, accompagnées des pièces citées à l'article 38 de la loi Sapin, Une offre conforme au document descriptif des prestations attendues.

Date d'envoi de la publication : 30 août 2021.

Date limite de réception des offres : 13 septembre 2021 à 23 h 59.

Critères d'attribution :

Le choix de l'offre se fera en tenant compte, par ordre de priorité, des critères suivants :

Connaissance de la Ville et de son environnement.

Compétence en matière de gestion de jardins familiaux, Prix de la prestation.

Renseignements : Mme SALVADORI, DGS. Tél. : 01 60 34 24 48. Fax : 01.60.34.51.61. Courriel : directiongenerale@lesigny.fr

Informations générales : le document descriptif des prestations attendues est consultable en mairie ou peut être obtenu sur simple demande auprès de la Direction Générale des Services au 01 60 34 24 48.

7263911601 - VJ

77**Vente aux Enchères Publiques au TJ de MEAUX (77), au Palais de Justice, Salle 1, 44, avenue du Président Salvador-Allende à MEAUX****LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021 À 10 H 00 - EN UN LOT UN APPARTEMENT à COULOMMIERS (77) 42, rue du Général Leclerc**

De 32,7 m² au rez-de-chaussée du bâtiment B accessible depuis l'espace extérieur, portant le n° 3, comprenant : entrée, salle d'eau avec WC, cuisine et séjour donnant sur une terrasse privative. À l'extérieur : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT situé au droit de l'appartement. LES LIEUX SONT OCCUPÉS.

Mise à prix : 20 000 euros

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de M. le Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

Renseignements :

- Me Valérie DELATOUCHE, membre de la SCP FBCM, Avocat au Barreau de Meaux, 2, rue Delambre, 77400 Lagny-sur-Marne.

- Me Emmanuel CONSTANT, Avocat au Barreau de Paris, 25, rue Saint-Sébastien à Paris 11^{ème}. Tél : 01 55 28 65 56. www.cbavocats.eu

Au Greffe du JEX du TJ de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté. www.ferrari.fr

VISITE LE : LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 de 14 H 00 à 14 H 30
en présence de la SCP ABC JUSTICE Huissiers à Lagny-sur-Marne (77).

7263385401 - VJ

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS

Avocats

21, avenue Thiers - 77008 Melun Cedex
Téléphone : 01 64 10 26 60

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION

à DONNEMARIE-DONTILLY (77520)

Visite le vendredi 24 septembre 2021 de 15 h 00 à 16 h 00

L'adjudication aura lieu le **jeudi 7 octobre 2021 à 14 h 00** au palais de justice de Melun, 2, avenue du Général Leclerc à Melun (77000).

À la requête de :

Le FONDS COMMUN DE TITRISATION VICTOR CRÉANCES I (ci-après FCT CRÉANCES I), représenté par sa société de gestion GTI ASSET MANAGEMENT, société anonyme au capital de 800 000 euros ayant son siège social à Paris (75002), 29-31, rue Saint-Augustin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 095 083, agissant pour son compte et venant aux droits du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 euros, ayant son siège social à Paris (75001), 19, rue des Capucines, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 029 848, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 31 juillet 2017, conforme aux dispositions du Code monétaire et financier, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 31 juillet 2017.

Désignation :

Sur la commune de Donnemarie-Dontilly (77520), 4, rue des Tilleuls : Une maison d'habitation d'une surface habitable de 103,52 m² et se composant de :

Au rez-de-chaussée : un séjour, un coin cuisine, un débarras, une salle d'eau et une chambre.

À l'étage : un dégagement, trois chambres et une salle de bains.

Le tout cadastré section AB n° 717 pour une surface de 6 a 00 ca.

Occupation : Les lieux sont inoccupés.

Mise à prix : 56 000 euros (cinquante-six mille euros)**Consignations pour enchérir (par chèques de banque) :**

- 5 600 euros à l'ordre du Bâtonnier séquestre

- 12 000 euros à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements :

- Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21, avenue Thiers à Melun (77000).

Pôle saisies immobilières : 01 64 10 26 60.

- Courriel : avocats@malpel-associés.com

- Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr

- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant auprès du Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, Avocat poursuivant.

7264016101 - VJ

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS

Société d'Avocats à MEAUX (77100), 6, rue Aristide-Briand

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Palais de Justice de Meaux - En un seul lot.

Le jeudi 7 octobre 2021 à 10 h 00**PAVILLON À USAGE D'HABITATION****Sis commune de LA FERTÉ-SOUS-JOJARRE (S&M) 95, rue Simon-Roussel**

Cadastré section ZE n°110 pour 5 a 50 ca.

DPE : C - Superficie 95,37 m².**Visite sur place le 27 septembre 2021 à 14 h 30.****Mise à prix de : 57 200 euros**

Pour tous renseignements :

- Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, Société d'avocats, 6, rue Aristide-Briand, 77100 Meaux. Tél. 01 64 34 93 45.

- au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

- Sur Internet : www.licitor.com - www.aventes.fr (cahier des conditions de vente consultable en ligne)

7264020701 - VJ

77**Vente aux Enchères Publiques au TJ de MEAUX (77), au Palais de Justice, Salle 1, 44, avenue du Président Salvador-Allende à MEAUX****LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021 À 10 H 00 - EN UN SEUL LOT UN IMMEUBLE COLLECTIF à MEAUX (77100) 30, rue Brasseur**

Bât. A, au rez-de-chaussée et 1^{er} étage
LOT N° 20 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 140,87 m² comp. :
au RdC : grd atelier, local sanitaire - au 1^{er} étage : coursive, 3 bureaux.

LOT N° 21 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 140,34 m² comp. :
au RdC : grd atelier, local sanitaire - au 1^{er} étage : coursive, 3 bureaux.

LOT N° 22 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 139,85 m² comp. :
au RdC : grd atelier, local sanitaire - au 1^{er} étage : coursive, 3 bureaux.

LOT N° 23 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 140,24 m² comp. :
au RdC : grd atelier, local sanitaire - au 1^{er} étage : coursive, 3 bureaux.

LOT N° 24 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 150,79 m² comp. :
au RdC : grand atelier, local sanitaire - au 1^{er} étage : coursive, 3 bureaux.

LOT N° 28 : UN LOT À USAGE DE LOCAL D'ACTIVITÉ de 137,91 m² comp. :
au RdC : grd atelier, local sanitaire, local technique - au 1^{er} étage : 3 bureaux.

L'accès de ces lots s'effectue directement par l'extérieur du bât. A.

OCCUPATION : les lots N° 20, N° 21 et N° 28 sont apparemment occupés - Le lot N° 22 est loué - Les lots N° 23 & N° 24 sont supposés libres de toute occupation ou location.

29 LOTS À USAGE D'EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT NON COUVERT

LOTS N°s 236, 237, 238, 239, 240, 241 ; 242, 243, 244, 245, 246, 249, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268.

Mise à prix : 275 000 euros**avec possibilité de baisse d'1/4 puis de 1/2 en l'absence d'enchères**

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de la CARPA Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros. Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

Renseignements :

- Cabinet FIDAL, société d'avocats à Meaux, Tél : 01.64.36.56.56.

- Au Greffe du JEX près le Tribunal Judiciaire de Meaux où le cahier des conditions de vente est déposé.

VISITE SUR PLACE LE : 16 SEPTEMBRE 2021 à 10 H 45

par la SELARL ACTEHUIS, huissier de justice à Meaux.

7263978301 - VJ

Maître Fleur SOURTHEZ

Avocat

67 bis, avenue de Fontainebleau - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Téléphone : 01 64 09 48 95

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT SUR SURENCHÈRE

UNE MAISON D'HABITATION à BOISSETTES (77350)

Aucune visite n'est prévue.
L'adjudication aura lieu le **jeudi 7 octobre à 14 h 00** au Palais de Justice de Melun, 2 avenue du Général-Leclerc à Melun (77000).

À la requête de :

M. Alexis, Claude, Roland, DELAPLACE, né le 3 avril 1991 à Melun (77000), pacsé à Mme Élise LEFEBVRE, de nationalité française, demeurant 9, quai René-Richard, 77590 Fontaine-le-Port, et de Mme Élise, Ginette, Danièle, Valérie, LEFEBVRE, née le 15 mai 1992 à Rouen (76000), pacsé à M. Alexis DELAPLACE, de nationalité française, demeurant 9, quai René-Richard, 77590 Fontaine-le-Port.

Désignation :

Sur la commune de Boissettes (77350), 5, avenue du Parc de la Varenne : Une maison à usage d'habitation avec toit de chaumes d'une surface habitable de 164,40 m² et se composant de :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine, un séjour, un couloir, un WC, une chambre et une salle de bains.

- À l'étage : un dégagement, un WC, quatre chambres et une salle de bains.

Sous-sol total, garage et jardin paysager donnant directement sur la Seine.
Le tout cadastré section AI n° 52, pour une contenance cadastrale de 44 ares 93 centiares, et 177^{ème} indivis du sol de la voie de desserte cadastrée section AI n° 49, pour 12 ares 49 centiares.

Occupation : les lieux sont occupés.

Mise à prix : 540 100 euros (cinq cent quarante mille cent euros)**Consignations pour enchérir (par chèques de banque) :**

- 54 010 euros à l'ordre du Bâtonnier séquestre

- 12 000 euros à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements :

- Au cabinet de Maître Fleur SOURTHEZ, 67 bis, avenue de Fontainebleau, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry - 01 64 09 48 95 - courriel : sourthez.avocat@gmail.com ;

- Annonce sur internet : www.licitor.com ;

- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Fleur SOURTHEZ, avocat.

Annonces légales et judiciaires

**MEDIALEX**
Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (01.2€ TTC/min)

Adresse postale :10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Avis administratifs

7264132301 - AA

Préfet de SEINE-ET-MARNE
Direction départementale des territoires
Service Territoires, Aménagements et Connaissances
Unité Planification Territoriale Nord

Communes de BAILLY-ROMAINVILLIERS, COUPVRAY ET SERRIS ZAC du « Pré de Claye » Dossier de réalisation Modification n°1

AVIS

Arrêté préfectoral n° 2021/DDT/STAC/003 du 2 juin 2021 portant approbation de la modification n°1 du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC dite du « Pré de Claye » sur le territoire des communes de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Serris.

Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Il sera affiché pendant un mois en mairies de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Serris, et au siège de Val d'Europe Agglomération.

Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté peut être consulté :

- En mairie de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Serris
- Au siège du Val d'Europe Agglomération
- A la Préfecture de Seine-et-Marne
- A la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, Services Territoires, Aménagements et Connaissances, Unité Planification Territoriale Nord.

7262384701 - AA



PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Egalité
Fraternité

SPR Fontainebleau-Avon

1ER AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral 2021/08/DCSE/BPE/SERV du 22 juillet 2021, il sera procédé pendant 32 jours consécutifs du mardi 21 septembre 2021 à 9 heures au vendredi 22 octobre 2021 à 17 heures inclus, en mairies de Fontainebleau et Avon, à l'ouverture de l'enquête publique préalable au classement du site patrimonial remarquable de Fontainebleau-Avon.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Fontainebleau (40, rue Grande, 77300 Fontainebleau).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public :

- En format papier :
 - en mairies de Fontainebleau (40, rue Grande, 77300 Fontainebleau) et Avon (8, rue Père-Maurice, 77216 Avon) aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies,
 - au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF), 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau.
- En version numérique :
 - à la mairie de Fontainebleau sur un poste informatique dédié fourni par Publiégale,
 - sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante : <http://www.seine-etmarne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
 - sur le site Internet de la CAPF à l'adresse suivante : <https://www.pays-fontainebleau.fr>

Les observations ou propositions émises par voie électronique (sur le registre dématérialisé ou par courriel) sont consultables par le public à partir du site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse ci-dessus mentionnée.

M. Daniel TRICOIRE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés, aux lieux, jours et horaires suivants :

- En mairie de Fontainebleau :
 - mardi 21 septembre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
 - samedi 9 octobre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
 - vendredi 22 octobre 2021, de 14 h 00 à 17 h 00,
- En mairie d'Avon :
 - mardi 29 septembre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
 - samedi 16 octobre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de Mme CEC-CONELLO (Service Urbanisme de la mairie de Fontainebleau), urbanisme@fontainebleau.fr. Tél. 01 60 74 64 55.

Le présent avis est consultable sur le site internet précité. Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE - BPE, 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun Cedex).

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de la préfecture. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans la mairie concernée, et consultable pendant le même délai sur le site Internet de la préfecture de Seine-et-Marne.

Au terme de l'enquête publique, il sera statué par arrêté du ministre chargé de la culture sur le classement du site patrimonial remarquable de Fontainebleau-Avon.

7264105001 - AA

Commune de CRISENOY

Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de Crisenoy, par arrêté municipal n° 25-2021 du 23 août 2021, a décidé de mettre à l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Les pièces de ce dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par M. Jean-Luc BOISGONTIER, commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Crisenoy, pendant 20 jours consécutifs, soit du samedi 18 septembre 2021, 9 h 00, au jeudi 7 octobre 2021 inclus, 12 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les observations pourront être consignées sur le registre correspondant ou adressées par courrier en mairie au commissaire enquêteur, ou déposées sur le site Internet de la mairie, à l'adresse courriel ouverte et dédiée à cette enquête publique : enquete.modif.plu@orange.fr

Le dossier de modification n° 1 du P.L.U., comportant les avis des personnes publiques ainsi que les informations environnementales, seront consultables, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, ainsi que sur le site Internet de la mairie <http://www.crisenoy.fr/>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- samedi 18 septembre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 21 septembre 2021, de 17 h 00 à 20 h 00,
- samedi 02 octobre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 07 octobre 2021, de 9 h 00 à 12 h 00.

À l'issue de l'enquête, le rapport et conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de Crisenoy, et sur son site Internet, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le conseil municipal se réunira ensuite pour valider les rectifications éventuelles et approuver la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Les informations relatives à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être demandées auprès du responsable de l'étude, M. Hervé JEANNIN, maire.

7264131501 - AA

Préfet de SEINE-ET-MARNE
Direction départementale des territoires
Service Territoires, Aménagements et Connaissances
Unité Planification Territoriale Nord

Commune de SERRIS ZAC du « Couternois » Dossier de réalisation Modification n°1

AVIS

Arrêté préfectoral n° 2021/DDT/STAC/002 du 2 juin 2021 portant approbation de la modification n°1 du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC dite du « Couternois » sur le territoire de la commune de Serris.

Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Il sera affiché pendant un mois en mairie de Serris, au Val d'Europe Agglomération.

Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté peut être consulté :

- En mairie de Serris
- Au siège du Val d'Europe Agglomération
- A la Préfecture de Seine-et-Marne
- A la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, Services Territoires, Aménagements et Connaissances, Unité Planification Territoriale Nord.

7264136401 - AA

Préfet de SEINE-ET-MARNE
Direction départementale des territoires
Service Territoires, Aménagements et Connaissances
Unité Planification Territoriale Nord

Commune de FERRIÈRES-EN-BRIE ZAC du « Parc du Bel-Air » Dossier de réalisation Modification n°1

AVIS

Arrêté préfectoral n° 2021/DDT/STAC/005 du 2 juin 2021 portant approbation de la modification n°1 du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC dite « Le Parc du Bel-Air » sur le territoire de la commune de Ferrières-en-Brie.

Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Il sera affiché pendant un mois en mairie de Ferrières-en-Brie, à la Communauté d'Agglomération Marne-et-Gondoire.

Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté peut être consulté :

- En mairie de Ferrières-en-Brie
- Au siège de la communauté d'Agglomération Marne-et-Gondoire
- A la Préfecture de Seine-et-Marne
- A la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, Services Territoires, Aménagements et Connaissances, Unité Planification Territoriale Nord.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Vie de sociétés

7263888501 - VS

SARL MOREL FRANCK

SARL au capital de 4 000 euros
31, avenue de Château-Thierry
77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
RCS Meaux 752 133 868 00014

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de AGE du 20 août 2021, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 31, avenue de Château-Thierry, 77260 La Ferté-sous-Jouarre au 8, bel Air, 77750 Bussyères, à compter du 23 août 2021.

Les statuts seront modifiés en conséquence au RCS de Meaux.

Pour avis,
La Gérance,
M. MOREL Franck.

7264202301 - VS

NEMOURS POIDS LOURDS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 42 000 euros
Siège social à NEMOURS
(Seine-et-Marne)
Z.I. du Rocher Vert
3, rue Gustave-Eiffel
328 037 577 RCS Melun

GÉRANCE

Par décision du 1er juillet, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé M. Stéphane LENORMANT, demeurant à Beauvais (Oise), 66, rue de Calais, en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Christophe LENORMANT, démissionnaire.

Pour avis,
Le Gérant.

7264248501 - VS



AXIS DIFFUSION

SAS au capital social de 12 000 euros
Siège social : 6, rue de la Croix
77167 ORMESSON
808 350 250 RCS de Melun

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 29 juillet 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 29 juillet 2021, de transférer le siège social du 6, rue de la Croix à Ormesson (77167) à 769, route de Cazan, 13330 La Barben.

Par conséquent, il décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit : « Article 4 : siège social : le siège social est 769, route de Cazan, 13330 La Barben.

Radiation du RCS de Melun et immatriculation au RCS Salon de Provence.

Président directeur général : M. Patrick LANLARD, demeurant 769, route de Cazan, 13330 La Barben.

L'associé unique décide d'ajouter aux activités pré-existantes le développement portant sur le tourisme et l'événementiel, notamment l'exploitation de gîtes et chambres d'hôtes. Il décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts comme suit : « Article 2 - Objet : intermédiaire du commerce, commissionnaire, courtier, agent commercial, négoce de biens mobiliers, toutes prestations de conseils et d'études commerciales, le tourisme, l'événementiel, notamment sous forme d'exploitation de gîtes et chambres d'hôtes. Par suite de ce qui précède, l'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société et l'article 3 des statuts : « Article 3 - Dénomination : AXIS EVOLUTION ».

Pour avis.

7264000301 - VS

SCI DU 43 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

Société civile
Au capital de 1 525 euros
ayant son siège à AVON (77210)
43, av Franklin-Roosevelt
RCS de Melun 344 633 300

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision unanime des associés du 26 juillet 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et la nomination de Mme Françoise BRIANDET, gérante, demeurant à Saint-Cyr-sur-Morin (77750), 9, route des Vieilles Vignes, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur.

7264032001 - VS

SARL ASSISTANCE DÉPANNAGE AD RENO

Au capital de 7 623 euros
Siège social :
80, rue du Général-Leclerc
77170 BRIE-COMTE-ROBERT
RCS : 411 136 245 de Melun

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2021, avis est donné de la cession de parts.

L'article 7 des statuts seront modifiés comme suit :

Article 7 - Capital social
Le capital social fixé à la somme de sept mille six cents vingt trois euros (7 623 euros). Il est divisé en cinq cent (500) parts sociales de quinze euros deux cent quarante six (15,246 euros) chacune libérées intégralement, numérotées de 1 à 500 attribuées à Mme Pascale CAMPMAJO pour 300 parts sociales numérotées de 201 à 500 et M. Karim LAKLI qui conserve ses 200 parts sociales numérotées de 001 à 200.

7264213501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 août 2021, à Chailly-en-Brie. Dénomination : ECURIE DU VALHALLA. Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : La Floriane, 77120 Chailly-en-Brie. Objet : location, pension en box ou en pré (pour équidés), dressage, soins, achat et vente de chevaux (transport d'équidés), valorisation de tous équidés. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : Mme Alexia THOMAS, 3, rue Max Goldmann, 77135 Pontcarré. La société sera immatriculée au RCS de Meaux.

Pour avis.

7264116601 - VS

SCI DU PETIT CHÂTELET

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social :
13, rue Georges-Clemenceau
77140 NEMOURS
RCS Melun 811 923 093

AVIS

Aux termes d'une AGE en date du 24 août 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24 août 2021 et sa mise en liquidation amiable. Mme Sabrina MACEDO, demeurant 15, rue Haute du Châtelet, 77140 Nemours est nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur ci-dessus mentionnée. Mention sera faite au RCS de Melun.